Compte-rendu de la séance du 6 novembre 2014

Séance du : 6 novembre 2014

Date de convocation : 31 octobre 2014 Date d'affichage : 13 novembre 2014

Présidence: M. ACQUAIRE

Assistaient à la séance : Mmes WALTON, CLEENEWERCK, ACQUAIRE

Mrs ACQUAIRE, FENOT, REMOISSONNET, ZIENTEK B., VANDEPUTTE, PARANT,

BEAUVOIS, FROISSART, LEFEVRE, DEVENDEVILLE, ROUSSEAU

Absents excusés: M. ZIENTEK S. (procuration à M. ACQUAIRE).

Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 14 Nombre de conseillers représentés : 15 Secrétaire de séance : Mme WALTON

INFORMATIONS DIVERSES

- Le locataire du logement situé au-dessus de la BCD a déménagé : pas de nettoyage mais pas de dégradation. Une nouvelle locataire a emménagé le 1^{er} novembre 2014
- Un devis pour la pompe à chaleur air/eau est parvenu en mairie (environ 14 000€) et considéré trop élevé. Une autre solution est envisagée : chaudière électrique + pompe à chaleur air/air.
- Les poteaux de but ont été livrés : il y en a un de rayé, il a été remplacé (le poteau rayé n'a pas été repris)
- Clocher de l'église : le reliquat des factures des Ets Jouard a été réglé.
- Encaissement d'un chèque de 44.18€ (trop perçu Orange)
- Régime indemnitaire 2015 : pas de réponse du centre de gestion. A voir en décembre.
- Téléthon 2014 : l'opération madeleines est reconduite. Madame Copé se charge de la fabrication, la mairie paiera les ingrédients. L'aide des membres du conseil est sollicitée pour la vente le 06/12/2014.
- Réparation des cloches de l'église : après une panne, un clavé a été changé mais la sonnerie de l'angelus ne fonctionne plus bien. L'entreprise qui assure la maintenance (Ets HUCHEZ) a établi un devis : Fournitures : 1 764€HT et Main d'œuvre : 1 275€HT. Les travaux sont reportés à 2015.

DELIBERATION: ACHAT DE TABLES ET DE CHAISES POUR LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire informe les conseillers de la nécessité d'acheter des chaises et des tables pour la salle polyvalente.

Un devis a été proposé par les établissements MEFRAN pour 25 tables, 120 chaises et 1 chariot pour les chaises, pour un montant de 3 468.10 euros HT (4 161.72 euros TTC).

Monsieur Pierre LEFEVRE, conseiller municipal, propose de réaliser lui-même deux chariots pour ranger les tables

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident à l'unanimité :

- D'accepter le devis des établissements MEFRAN pour un montant de 3 468.10 euros HT (4 161.72 euros TTC)
- De confier la réalisation des chariots pour les tables à Monsieur Pierre LEFEVRE

DELIBERATION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Monsieur le Maire informe les conseillers de la nécessité d'ouvrir des crédits au compte 2041511 (chapitre 204), pour le paiement des panneaux FISAC.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux décident des modifications suivantes :

Chapitre 204 – compte 2041511 : + 560.00€

Chapitre 011 – compte 61523 : - 560.00€

QUESTIONS DIVERSES

- La commission Informations a établi une lettre de demande de bilan annuel pour les associations en vue de l'élaboration du bulletin municipal.
- Monsieur Remoissonnet demande à être davantage informé en tant qu'élu des travaux réalisés dans la commune afin de répondre aux questions des habitants.
- Monsieur Acquaire indique que des devis sont à l'étude pour des travaux à la salle des fêtes (baie vitrée et porte de secours), à la mairie, pour la réfection des trottoirs, du parking rue du Grand Riez, pour les caniveaux, la route du cimetière, etc, en vue de l'élaboration du budget prévisionnel 2015.

Fin de séance à 19h40